



Déclaration Liminaire Commission Administrative Paritaire Catégorie A 25 Janvier 2024

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2024, l'UNSA Défense tient à adresser ses vœux les plus sincères à l'ensemble des membres de la CAP, sous votre présidence. Nous entamons cette nouvelle année avec la ferme résolution de poursuivre notre engagement indéfectible en faveur de la valorisation des parcours professionnels au sein du ministère des Armées. De ce fait, nous formulons des vœux pour un dialogue social apaisé et constructif qui sera bénéfique pour assurer la fidélisation et la reconnaissance des personnels de catégorie A récompensant ainsi leur engagement.

L'année précédente a laissé transparaitre un sentiment de démotivation grandissant au sein des catégories A. Le tassement des grilles salariales pour les catégories A, B et C a engendré une déconnexion préoccupante entre la rémunération perçue et les responsabilités assumées. Il est essentiel de rétablir l'équité salariale pour maintenir la motivation et la satisfaction au sein de ces catégories.

En cette période cruciale d'évaluations professionnelles, l'UNSA Défense souligne l'impératif d'une formation intensive des managers, non seulement pour la rédaction de ces évaluations, mais également pour une mise en œuvre efficiente du télétravail. Les formations actuelles sont jugées insuffisantes, et nous plaidons non seulement pour leur renforcement, mais aussi pour les rendre obligatoires avant toute rédaction de Compte Rendu d'Évaluation Professionnelle (CREP). Il en va de même pour la définition des objectifs, où l'observation sur le terrain révèle un inquiétant manque de respect des critères SMART et de la véritable nature d'un objectif. Sans entrer dans les détails des fiches de poste inadaptées, leur construction illogique est également un point à ne pas négliger. L'UNSA Défense exige le respect strict de la réglementation en matière d'évaluation. Nous sommes préoccupés par des directives/circulaires au sein du SLM de Brest et des consignes d'évaluation dans plusieurs ESID, indiquant que ce sont les N+2 ou les directeurs d'établissement, qui réaliseront les évaluations. Nous dénonçons cette pratique qui semble témoigner d'un manque de confiance envers les N+1 gestionnaires légitimes des évaluations, en ne respectant pas la réglementation de la DRH-MD et de la fonction publique.

Par ailleurs, l'UNSA Défense s'interroge sur le non-respect des règles de télétravail, établies dans l'accord cadre relatif à ce sujet. L'UNSA Défense plaide pour une vigilance accrue quant à l'application de ces directives, favorisant ainsi un environnement de télétravail équitable et sécurisé pour l'ensemble des personnels concernés.





De même, nous persistons dans notre demande de renforcement du tutorat, avec une disponibilité accrue, pour les jeunes stagiaires.

Pour la filière paramédicale, l'UNSA Défense réclame plusieurs mesures déterminantes et urgentes :

- Mise en place d'une note triennale pour les taux pro/pro des agents paramédicaux ;
- Activation rapide des GT parcours professionnels;
- Transposition immédiate du texte sur la revalorisation des tarifs des jours travaillés les "dimanches, jours fériés et nuits".
- Dégel de la prime statutaire des agents paramédicaux, avec une revalorisation minimale pour les nouveaux arrivants et les titulaires en deçà de 13%.
- Correction de la non-application de la majoration lors d'un changement de grade ou de corps, selon la circulaire de 2018.
- Passage des agents paramédicaux au principe de RIFSEEP, seuls aujourd'hui les infirmiers défense en bénéficient. Une étude de faisabilité par SRP pour un éventuel passage au RIFSEEP du temps de la CAPC des TPC/ICSG était en cours (fin 2019), est-il possible d'avoir un retour et de l'appliquer aux paramédicaux de Cat A toutes catégories confondues ?

L'UNSA Défense exprime sa préoccupation face à l'absence d'équité dans les avancements au niveau régional, notamment pour les métiers à faible effectif tels que diététicien, orthophoniste, podologue, etc.

Nous déplorons également la politique globale de recrutement privilégiant les personnels contractuels au détriment des fonctionnaires, entraînant un déséquilibre dans les taux d'avancement.

En conclusion, au travers de la rétrogradation du ministère des Armées dans l'ordre protocolaire des ministères, l'UNSA Défense et les personnels peuvent y voir un signal fort complémentaire sur le manque de considération. Par ailleurs, nous regrettons vivement l'absence de désignation d'un ministre de la fonction publique, questionnant l'interlocuteur privilégié et suggérant un éventuel déclin de nos métiers au service du public. Cette absence engendre une préoccupation quant à la motivation des agents du MINARM, en particulier des catégories A, dont l'engagement se trouve confronté à des signaux ambigus.

Nous restons déterminés à œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail et du statut des personnels civils de la défense. Durant cette nouvelle année, l'UNSA Défense veillera à rester dans la continuité des propositions déjà portées à votre connaissance, et attend toujours des réponses et des actes concrets de la part de l'administration.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention et sommes ouverts au dialogue constructif pour le bien-être de l'ensemble des agents du ministère des Armées.